

Bulletin annuel d'informations municipales de Savigneux



Paul
Instituteur à
mort pour la France en
à INGOLSTADT (Allemagne).



Dossier

Maisons des
associations et des
activités périscolaires



Sommaire



Ça s'est passé p.4-9

- 100 ans de la bataille de Verdun p 4
- Luce Ogier, notre championne p 7
- Fête patronale p 8

Le point sur p.10-13

- Loi accessibilité p10
- 0% phyto p12
- Portail famille p13
- Cantine p13



Qualité de vie p.20

- 20 ans du jumelage avec Essenbach p20



Méli-Mélo p.24-25

- Rétro des évènements 2016 p24-25

Agenda p.26



Dossier p.14-19

Maison des associations et des activités périscolaires



Pêle-Mêle p.22-23

- Hommage à Daniel Leluc p 22
- Convention Brillié p 22
- Recensement de la population p 22
- PACS en Mairie p 22
- Carte d'identité p 22



- Nouveaux directeurs d'école p 22
- Nouveau Conseil municipal p 22
- Elections p23
- Etat Civil p 23
- Bienvenue à Jérôme Verne p 23

20 ans du jumelage avec Essenbach p.28

- Week-end du 1^{er} et 2 juillet 2017





Christophe Bretton
Maire de Savigneux

Le mot du Maire

**Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs, Chers Savignolais,**

Le traditionnel bulletin municipal de fin d'année vous présente une rétrospective de l'année écoulée ainsi que les perspectives et projets de l'année prochaine.

2016 a été une année riche d'événements. Parmi les nombreuses manifestations, nous pouvons citer la célébration du centenaire de la bataille de Verdun organisée par l'association de colombophilie le « Pigeon voyageur » et la municipalité. La diversité des activités organisées : les expositions visitées par les enfants des écoles et par le grand public, les débats, les animations musicales, la démonstration de fauconnerie ont permis de faire connaître cette période douloureuse de notre histoire, que ce soit la vie au front ou la vie à l'arrière ainsi que la vie dans le pays. La cérémonie célébrée le dimanche 25 septembre en présence de M. le Sous-Préfet et de nombreuses personnalités accompagné de plusieurs centaines de personnes a permis de donner un caractère solennel à l'évènement avec le baptême de l'école primaire au nom de Paul Fileyssant, instituteur adjoint mort en 1916, l'inscription de Antoine Chomarat sur le monument aux morts. La présence de très nombreux drapeaux, de l'ensemble musical de Veauche et les lâchers de pigeons ont permis de donner toute la valeur symbolique que méritait cet évènement.

Parmi les actions de la commune, si le dossier du quartier Pleuvev avance tout en discrétion (phase d'études foncières), les travaux de la maison des associations et des activités périscolaires ont été réalisés et sont en voie d'être terminés. Les associations pourront prochainement bénéficier de ce nouveau site plus grand et mieux équipé que l'ancienne maison du club. Des travaux liés au plan Ad'Ap visant à améliorer l'accessibilité des lieux publics aux personnes ayant un handicap ont été engagés à la crèche ainsi qu'à l'école

Paul Fileyssant. Deux classes ont été refaites dans cette dernière. Des travaux et des renouvellements de mobiliers urbains ont été effectués. Des matériels ont été achetés pour les services techniques.

En 2017, en plus des dossiers de fond pluri-annuels, les travaux de rénovation thermique de l'école maternelle vont être engagés.

En 2017, nous fêtons les 20 ans du jumelage avec la commune d'Essenbach en Allemagne. Nous souhaitons célébrer cet anniversaire tout au long de l'année à travers l'organisation de multiples évènements. Nous invitons tous les clubs à s'engager avec nous de manière à mettre en valeur les relations riches de ce jumelage. Le point fort aura lieu lors de la fête patronale de Savigneux les 1^{er} et 2 juillet 2017 au cours de laquelle nous accueillerons les élus et des habitants d'Essenbach pour célébrer de manière officielle l'évènement. M. Michaël Forge adjoint en charge des finances et de l'animation de la commune coordonnera cette action. Des délégations des autres communes associées, Rosenau (Alsace) et Savignano (Italie) seront aussi présentes.

Enfin, l'année 2017 sera une année importante au niveau électoral avec les élections présidentielles et les élections législatives. Que la sagesse puisse guider les électeurs pour des choix politiques de responsabilité hors de position extrémiste et populiste comme nous pouvons le voir dans d'autres pays. Le progrès et l'avenir ne résident pas dans des conservatismes et réactions de fermeture. La confiance en soi et en les autres constitue la base des réussites.

De la part de l'ensemble du Conseil municipal, je vous adresse à tous et à toutes, tous mes vœux les plus sincères : santé, réussite dans vos projets et joie.

Recevez, tous, mon amitié !

Le Maire
Christophe Bretton

« QUEL SAVIGNEUX POUR DEMAIN ? »

Ce bulletin municipal est le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en nous adressant un courriel à : mairie@savigneux.fr ou par téléphone au 04 77 96 79 79.

Forte du dynamisme de ses associations, de ses habitants, la commune vibre au son des ses évènements, de ses festivités, de ses rencontres... retour sur une année bien remplie !



► Mme Puteau, petite fille de Paul Fileyssant évoque son grand-père



Au programme

Centenaire

La bataille de Verdun



C'est la plus terrible bataille que l'humanité ait connue.

Le 21 février 1916, il est 7h15 du matin, lorsque l'armée allemande fait donner l'artillerie sur les lignes françaises. Sur Verdun même, les premiers obus tombent à 8h15 et visent la gare et les ponts en amont de la cité. En fin d'après-midi, l'assaut est lancé sur des troupes que l'Etat Major allemand croit à l'agonie...

Les pertes sont nombreuses des deux côtés et les bombardements incessants. Les Français vont se livrer durant tout l'été à un grignotage des positions ennemies. Au 21 décembre, au terme

de 300 jours et 300 nuits de combat, la plupart des positions perdues pendant la bataille ont été réinvesties par l'armée française. L'hiver peut s'installer. La bataille de Verdun est gagnée.

Les pigeons voyageurs ne sont pas étrangers à cette victoire et notamment le pigeon Vaillant.

En mémoire de tous les poilus Savignolais et du pigeon Vaillant, la municipalité a souhaité commémorer en partenariat avec l'association « Le Pigeon voyageur du Forez », le centenaire de cette bataille pas comme les autres...

Vendredi 23 septembre

- Expositions ouvertes aux scolaires
- Conférence de Claude Latta sur la vie des soldats

► Participation aux expositions des 250 scolaires de Savigneux et communes environnantes.





Interview

► Daniel Privat,
Adjoint en charge de la jeunesse,
des sports, de la sécurité et des associations

Savigneux info : Pourquoi cette commémoration ?

Daniel Privat : « Symbole fort de courage et d'abnégation, le pigeon de combat " Vaillant " fut le dernier pigeon lâché par le commandant Reynal, le 4 juin 1916. Il a permis de sauver la vie de son régiment cantonné à l'intérieur du fort de Vaux près de Verdun.

En hommage à ce courageux animal, arrivé mourant au colombier, l'association « le Pigeon voyageur », présidée par André Bonnetat, organisatrice d'un concours interrégional, prévoyait d'en remettre les prix en septembre. C'est ainsi que le projet de cette manifestation est né avec le souhait qu'elle soit accompagnée de temps forts du 23 au 25 septembre dernier. »

Savigneux info : Quels ont été ces temps forts ?

Daniel Privat : «La manifestation a été gratifiée du label national officiel « Verdun 2016 ». Nous en sommes très honorés. En mémoire de cette bataille et des 49 Savignolais morts pour la France, nous avons organisé :

- des expositions sur le quotidien et l'équipement des soldats ainsi que sur le rôle du pigeon
- des conférences sur la vie des Poilus au front et celle des femmes à l'arrière qui devaient assumer les travaux en l'absence des hommes réquisitionnés pour la guerre, des conférences sur les pigeons et les guerres
- des animations de rapaces par la Volerie du Forez en écho aux faucons autrefois utilisés pour chasser les pigeons de l'ennemi et des animations musicales
- une commémoration officielle avec une vingtaine de drapeaux, l'inscription d'Antoine Chomarat* sur le monument aux morts, le baptême de l'école élémentaire du nom de Paul Fileyssant**, le tout ponctué par un lâcher de pigeons... »

*Antoine Chomarat

Natif de Savigneux, Antoine Chomarat vivait à Saint-Étienne, au moment de son départ à la guerre, avec sa femme et sa fille. Son nom ne figurait sur aucun des monuments de la ville de Savigneux ni de Saint-Etienne. Il avait tout simplement été oublié. Son petit-neveu a sollicité la Mairie de Savigneux qui a décidé de réparer cette injustice. Son nom a été rajouté lors de la commémoration du centenaire à ceux de ses camarades inscrits sur le monument aux morts.

**Paul Fileyssant

Instituteur à Savigneux, Paul Fileyssant est mort à la guerre, le 1^{er} septembre 1916. En 1922 l'équipe municipale d'alors, avait baptisé l'école élémentaire Paul Fileyssant. Une plaque avait alors été posée sur son fronton. Les délibérations de l'époque et même la facture ont été retrouvées. La plaque a disparu, vraisemblablement à l'occasion de travaux de réfections de l'école, il y a un certain nombre d'années. L'équipe municipale actuelle a souhaité baptiser une seconde fois l'école élémentaire afin de réparer cet oubli.



► Lâcher de pigeons et de colombes par l'association « le pigeon voyageur ».



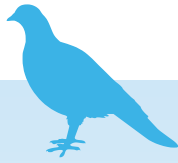
► Chansons d'époque par la compagnie « Coin de rue »

Samedi 24 septembre

- Expositions publiques
- Présentation de faucons par la Volerie du Forez
- Conférence de Pierre Benoit sur les pigeons et les guerres
- Festivités sur le thème de chansons et musique de guerre



Ça s'est passé



André Bonnetat,
Président de l'association
« le pigeon voyageur »



Jacqueline Stollini,
Présidente de l'association
généalogique Savignolaise

« Les membres de l'association sont très heureux et très honorés d'avoir participé à l'organisation de cet événement. Il a permis de mettre en lumière le rôle de la colombophilie pendant la guerre. C'est d'ailleurs dans l'armée française pendant la 1^{ère} guerre mondiale, qu'est née l'idée d'utiliser le pigeon voyageur sur la ligne de feu. Les liaisons ont pu fonctionner malgré les bombardements les plus violents, malgré les nappes de gaz et les obus asphyxiants. Du 21 au 23 juin 1916, lors d'une puissante attaque par les allemands alors que toutes les communications téléphoniques étaient détruites, le commandant Raynal a eu recours depuis le fort de Vaux près de Verdun, aux pigeons pour obtenir les renforts nécessaires. Le dernier pigeon détenu par le commandant Raynal, a sauvé des milliers de vie. En hommage à l'exploit du pigeon Vaillant, mort en 1939, une semaine avant le commandant Raynal, nous avons organisé une course de pigeons voyageurs au mois de juin dernier, au départ du Fort de Vaux. 640 pigeons de toute la France, répartis dans 36 paniers ont participé à la compétition. Le gagnant fut ligérien ! »

« C'est en mars 2016 que j'ai débuté le travail de recherche sur les 49 poilus inscrits sur le monument aux morts de Savigneux pour la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun. Ce fut un travail colossal et je me suis fait aidé dans ma tâche par Robert Landon, très compétent dans ce domaine. Nous nous sommes appuyés sur les éléments mis en ligne par le gouvernement sur la « Mémoire des hommes » mais également sur les archives départementales de la Loire, à partir de « fiches matricule ». Nous avons découvert que les hommes portaient à la guerre entre 20 et 45 ans. Tous portaient car on manquait de bras ! Ils ne sont pas tous inscrits sur les monuments aux morts. La démarche était la plupart du temps effectuée par les familles. S'ils n'avaient pas de famille alors, ils étaient bel et bien oubliés. Ce fut un travail passionnant mais très émouvant. Il est très difficile de prendre du recul lorsqu'on est sensible... À deux, on a pu s'épauler et se soutenir. »



CONTACT

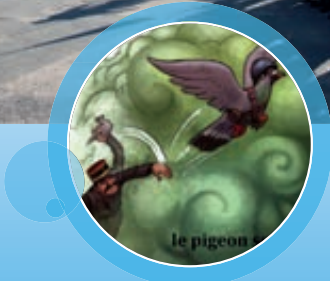
Les Pigeons voyageurs
André Bonnetat
Tél : 04 77 58 28 01
ou 06 84 23 62 80
abonnetat@hotmail.fr



► Paul Fileyssant

CONTACT

Association généalogique Savignolaise
Jacqueline Stollini
Tél : 06 89 35 44 46
jacqueline.stollini@neuf.fr



Dimanche 25 septembre

- Cérémonie au monument aux morts et dépôt de gerbes
- Inscription d'Antoine Chomarat sur le monument aux morts
- Pose d'une plaque souvenir au groupe scolaire en l'honneur de Paul Fileyssant.
- Remise des prix du concours de vol de pigeons entre le fort de Vaux de Verdun et Savigneux
- Accompagnement musical par l'Harmonie des verriers de Veauche

► Plaque commémorative



► Collections de messieurs Jean Brot, François Maguin et madame Marie-France Robelin



Luce Ogier sur la plus haute marche du podium !



► Remise des prix avec M. Claude Pelardy, dirigeant de la société STOF, sponsor des 2 épreuves de dressage sur le concours et Mme Claudie Blanc, juge.

La dernière étape du « Grand régional 2016 de dressage Rhône-Alpes » avait lieu dans la Loire. Il a permis d'honorer au classement final, notre championne Savignolaise : Luce Ogier des écuries de Morenol.

Luce s'affirme on ne peut mieux dans le domaine du dressage puisqu'elle est un exemple parfait d'une athlète à la progression fulgurante. Du podium amateurs Elite l'an dernier, elle passe tout simplement à la plus haute marche des Pros 2 en 2016.

« Nous étions 210 cavaliers présents sur le concours 2016. Nous participons chacun à 4 concours dans l'année et nous accumulons des points. Issu de l'école d'équitation classique, le dressage est un sport qui met en scène à partir de figures imposées, le cheval et le cavalier. Les mouvements se déroulent sur un rectangle prédéfini. 4 à 5 juges émettent une note moyenne finale.

On dit que la forme la plus pure du dressage exige du cheval et du cavalier des années pour être maîtrisée. Je confirme, le dressage est un sport très exigeant.

Je monte tous les jours à cheval. Une fois par semaine, je suis coachée par Cédric Morandin, cavalier professionnel à Chalain d'Uzore. Je monte Noha du Bréas, ma jument âgée de 15 ans.

Nous formons un véritable couple depuis 10 ans. Nous nous entraînons à l'image des sportifs de haut niveau, quotidiennement pour assurer une performance physique optimale et nous adapter à toute situation.

Je vis pour ma passion et c'est un plaisir de réaliser des performances. J'ai pour objectif de progresser encore...alors à bientôt j'espère !... »



Fête patronale, au top de la classe en 6



Point de vue



► Françoise Grange, bénévole au Comité d'animation

Organisée par le comité d'animation, la commission des classes nées en 6 et les jeunes conscrits, la fête patronale a cette année encore attiré un grand nombre de Savignolais prêts à faire la fête dans la convivialité et la bonne humeur.

150 personnes dont 70 classards de quelques mois à 90 ans se sont retrouvées autour du « repas des classards ». Fidèles aux discussions des bons souvenirs d'antan, elles étaient très heureuses de partager un bon moment ensemble.

« C'est toujours un plaisir d'organiser cette fête, ce temps d'échange entre Savignolais.

Ce sont des moments d'union et de partage portés par une dynamique festive avec un zeste de bonne humeur, de ferveur, de générosité, de solidarité. Cette manifestation requiert de longs mois de préparation pour s'étaler sur une semaine d'aboutissement. En effet, une semaine avant la fête, les

conscrits se mesurent au porte à porte chez les Savignolais afin de proposer la traditionnelle brioche.

Les animations du samedi après-midi, la fête des enfants organisée par le Comité d'animations, la MJC du Montbrissonnais et l'Urban Kids organisés par le VVS, Vélo Vert Savignolais, ont obtenu un beau succès.

Démonstration de figures en vélo, séances maquillage, goûter, arts du cirque, ces animations ont fédéré les petits comme les grands.

Le samedi soir a rassemblé les plus courageux dans le froid pour la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice qui comme chaque année a enchanté toutes les générations.

Le dimanche matin, les conscrits 2016 ont apporté leur contribution dans la mise en place de l'apéritif et du repas de midi.

L'après-midi, le concours de pétanque a rassemblé de nombreuses personnes, puis la fête s'est terminée par le radio crochet ou jeunes et moins jeunes nous ont fait partager leur passion.

Rendez-vous l'année prochaine ! »

Les temps forts

- La fête des enfants
- L'Urban Kids
- Les arts du cirque
- Retraite aux flambeaux
- Feu d'artifice
- Repas convivial
- Concours de pétanque
- Radio crochet

CONTACT

Comité d'animation
Tél : 06 18 68 26 07
christine.forge@orange.fr
gjm42600@hotmail.com

FOREZ NETTOYAGE

04 77 58 66 83

Tous travaux de nettoyage
et services associés
collectivités, professionnels et particuliers

www.foreznettoyage.fr

Depuis
39 ans !

SUPER U SAVIGNEUX



POMPE FUNÈRES MAZET

-15%
FNACA

2 salles de recueillement
de 100 places assises
2 chambres funéraires
2 magasins

SAINT-GALMIER
31b, route de Cuzieu
04 77 94 91 23

MONTBRISON
1, rue des Jacquins
04 77 58 30 38

QUINCAILLERIE BARRIER
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

TOUTES VOS FOURNITURES + CONSEILS DE PROS !

SPECIALISTE EN SERRURERIE (ferco,jpm...)
GAMME COMPLETE VISSERIE INOX (promo vis terrasse)
GAMME COMPLETE VISSERIE CHARPENTIER (jusqu'à 10x300 en stock)

mastic-colle,électroportatif,protection-hygiène-securiter...

Z.A. FOUR A CHAUX - 42600 SAVIGNEUX - 04 77 24 00 99

Carrières de la Loire DELAGE

Des roches dures de qualité

- SABLES
- SABLE À BÉTONS
- SABLES JEU DE BOULES
- GRAVILLONS SABLEUX POUR BÉTONS
- GRAVES
- PIERRES CASSÉES
- ENROCHEMENTS
- SABLES ET GORRES DE COULEUR
- GRAVILLONS DE COULEUR
- POUZZOLANE
- SEL DE DÉNEIGEMENT
- TERRE VÉGÉTALE
- ENROBÉ À FROID

SAVIGNEUX

Site de la Loge (entrée par déchetterie) - 04 77 58 20 45 / 06 80 72 59 79

Ouvert du lundi au vendredi 7h30-12h00 et 13h30-17h00 (16h00 le vendredi)

delage@carrieresdelaloire.com - www.carrieresdelaloire.com

Le point sur

L'accessibilité est souvent un préalable à l'exercice de l'ensemble des droits des personnes handicapées : c'est un facteur essentiel de leur pleine participation, au quotidien, à tous les aspects de la vie sociale.

Accessibilité : des mesures pour agir



La loi du 11 février 2005 prévoyait la mise en accessibilité de tous les Etablissements et installations Recevant du Public (ERP) pour le 1^{er} janvier 2015 avec la réalisation d'un diagnostic accessibilité avant le 1^{er} janvier 2011.

Ce délai de dix ans n'a pas été respecté par un trop grand nombre de propriétaires et gestionnaires d'établissements en France. Face à ce constat et afin d'atteindre cet objectif, l'État a donc mis en place un dispositif : un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour les établissements non conformes au 1^{er} janvier 2015 (Ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014) qui octroie un délai supplémentaire en contrepartie d'un engagement ferme de mise en conformité, mais aussi des sanctions.

A savoir

● Cet Agenda d'Accessibilité Programmée permet de planifier, sur une période de 3, de 6 ou dans des cas exceptionnels de 9 ans au-delà de 2015, les travaux de mise en accessibilité. Il est devenu obligatoire pour tout établissement recevant du public non conforme au 31 décembre 2014. Cet Agenda d'Accessibilité Programmée devait être déposée au plus tard le 26 septembre 2015.

● Un dispositif de suivi de l'avancement des travaux prévus est mis en place et peut amener à sanctionner, dans le cadre d'une procédure de carence, les manquements aux engagements pris par le signataire dans l'agenda.

La commune de Savigneux concernée

La commune de Savigneux est donc concernée pour tous ses bâtiments recevant du public.



► Evelyne Badiou
Adjointe en charge de l'urbanisme,
de l'environnement et de l'agriculture

« Exceptions faites pour le bâtiment de la Mairie, le restaurant scolaire et les courts couverts de tennis répondant aux normes exigées, au motif d'une situation financière et budgétaire délicate attestée par le service du trésor public, le délai de 9 ans pour notre Agenda d'Accessibilité Programmé a été accordé pour rendre accessible la totalité du patrimoine de la commune. Le dossier a été déposé en 2015, la date butoir de fin des travaux étant 2023. Les dossiers sont instruits individuellement et le budget est affecté chaque année en fonction de l'agenda.

L'année 2016 a permis des travaux de mise aux normes à la crèche et à la médiathèque. Un wc adapté a été créé à l'école élémentaire pour un coût de 5 000 €.

Pour ce bâtiment, il est prévu également la mise aux normes des escaliers, de certaines portes, des seuils de certaines classes et de la signalétique à l'entrée. L'ensemble de ces travaux est estimé à 8400 €.

Pour le reste du patrimoine de la commune, les travaux seront échelonnés entre 2017 et 2023 et sont estimés à 213 000 €. »

Interview



► David Girard,
conseiller
municipal



« La commune de Savigneux a déposé son Ad'Ap en préfecture et il a été validé. Les travaux d'accessibilité des bâtiments s'échelonneront sur 9 ans. Le délai est long mais il est le résultat d'une absence de travaux antérieurs et d'une situation financière de la commune qui ne permet pas l'exécution à court terme des travaux.

Néanmoins, la municipalité a déjà engagé certains travaux comme sur les bâtiments des écoles maternelle et élémentaire (rampes, portes, toilettes), le stand de tir ou sur la future maison des associations et des activités périscolaires. Notons que certains travaux ont été réalisés par le personnel communal ce qui a permis la prise en compte des besoins urgents d'une façon rapide et exemplaire.

Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la nécessité de cette loi sur l'accessibilité

mais elle n'est pas un dispositif visant à ennuyer administrativement ou financièrement les commerçants, les cabinets médicaux ou les élus. Elle permet à chacun de façon égalitaire de pouvoir participer à la vie de la cité, de choisir en toute liberté son médecin, sa boulangerie ou son club de sport. Elle doit aussi nous sensibiliser à l'adaptation des logements à l'handicap et à la perte d'autonomie liée au vieillissement. Toute personne est amenée ou sera amenée à connaître au cours de sa vie une perte de mobilité, d'audition, de vision, que ce soit en raison d'un handicap, d'un accident ou de l'âge. La population française est d'ailleurs vieillissante et pour préparer les défis de demain, quoi de plus nécessaire qu'une ville accessible, accueillante et solidaire ? »

* Ad'Ap : Agenda d'Accessibilité Programmée

En savoir plus

Réglementation, formulaires Cerfa à télécharger, correspondants « accessibilité » départementaux...

→ Site ministériel :

www.developpement-durable.gouv.fr-accessibilite-.html

→ Ou site départemental :

les services de l'État dans la Loire - Politiques publiques • Aménagement du Territoire, urbanisme et construction

• **Accessibilité – mise en accessibilité du cadre bâti ERP**

• **Procédure à suivre pour rendre accessible un ERP existant**



A noter

- Les personnes privées propriétaires d'un établissement recevant du public (commerces, professions libérales, hôtels....) ont les mêmes obligations et les mêmes droits que la commune. Elles doivent donc déposer en mairie soit une attestation si leur établissement est accessible, soit un dossier pour demander un délai d'exécution des travaux de mise aux normes. Le délai varie en fonction du type et la catégorie de l'établissement.

- Le non dépôt non justifié d'une attestation d'accessibilité ou d'un Agenda d'Accessibilité Programmée est sanctionné par une sanction pécuniaire forfaitaire qui varie de 1 500 € à 5 000 € selon la catégorie de l'établissement. Une mise en demeure d'effectuer les travaux est ensuite imposée. Il est donc important que tous les propriétaires d'établissement recevant du public s'engagent dans le dispositif. Les retardataires ne doivent pas hésiter à contacter la mairie pour toute information ou à consulter le site ministériel (voir « En savoir plus » ci-contre en bas de page).



Du zéro phyto* dans l'air



La réglementation en matière d'utilisation des produits phytosanitaires impose des mesures de précaution qui visent à protéger aussi bien les professionnels que la population.

Face à ces contraintes et à l'urgence de protéger l'environnement ainsi que la santé publique, la commune a fait de choix de se doter de solutions alternatives au désherbage chimique par l'acquisition d'une machine de désherbage à vapeur et d'une bineuse électrique.

Le coût de ces acquisitions est de 20 851 € subventionnés à hauteur de 80 %. Pour être vraiment efficace, le traitement par désherbage à vapeur demande plusieurs passages.

Il faudra donc s'habituer à ce que les trottoirs aient un peu plus d'herbe qu'avec la solution chimique.

Cette nouvelle approche doit s'intégrer dans une façon différente d'apprécier notre environnement : plus d'espaces où l'on verra des herbes folles, des trottoirs enherbés, un fleurissement différent où l'emploi de produits chimiques sera banni. Enfin, chacun peut aussi œuvrer et prendre l'initiative d'entretenir devant chez lui et ne pas attendre que la collectivité s'en charge. C'est déjà vrai dans les hameaux, pourquoi pas plus près de notre centre bourg...

*Zéro phyto : loi qui interdit l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics d'ici le 1^{er} janvier 2020, pour l'entretien des espaces verts et forêts.

...plus d'espaces où l'on verra des herbes folles, des trottoirs enherbés...

Bloc'not

→ Travaux estivaux à l'école primaire

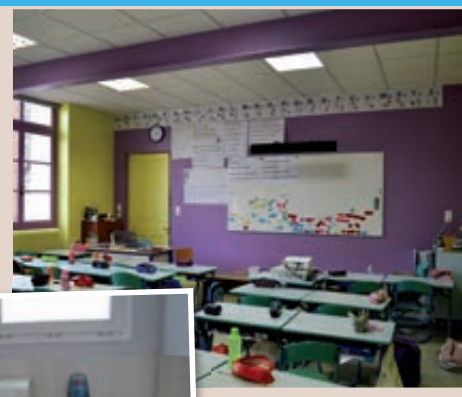
Les premiers travaux réalisés dans le cadre de l'accessibilité ont permis la création de toilettes à l'école élémentaire pour un montant de **4 000 €**. Pour la deuxième année consécutive, une salle de classe a été entièrement refaite (plaquage, peinture, électricité, ...) dans le cadre d'une enveloppe de **4 555 €**.

→ Travaux estivaux à la crèche

Les travaux ont donné lieu à la création d'un bureau destiné à recevoir et accueillir les parents, l'infirmière pour un montant de **2 860 €**



► La commune s'est dotée d'un désherbeur thermique à vapeur pour un montant de 18 000 €. Cet investissement a bénéficié de 80% de subventions.



► Travaux estivaux dans une salle de classe

Portail famille : lancement

Le portail famille est désormais opérationnel. Objectif : vous simplifier la vie ! Vous pouvez accéder aux différents services d'inscription de vos enfants à la garderie, à la cantine, aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) études en ligne depuis chez vous. En parallèle, la procédure d'inscription habituelle est conservée pour les parents qui le souhaitent.



► Valérie Claret
adjointe en charge
des affaires scolaires.

« Nous avons souhaité simplifier la procédure d'inscription notamment pour les parents qui travaillent et qui n'ont pas la possibilité de venir sur place à l'école. Nous bénéficions déjà depuis l'année dernière, d'un logiciel de gestion administrative des services périscolaires : Cap Ecole. Entièrement paramétrable, il nous permet l'édition des factures mensuelles,

la saisie instantanée des enfants inscrits, le suivi statistique de fréquentation... La deuxième étape est la mise en place du portail famille dès la rentrée de janvier pour une phase de test avec quelques familles et après les vacances de février avec toutes les familles, avec pour but d'inscrire les enfants à l'ensemble des activités périscolaires et d'effectuer le paiement en ligne des factures. »

Du changement à la cantine

Depuis 2012, compte tenu de la hausse des effectifs, une partie de la restauration scolaire fonctionnait pour les élèves de primaire en régie municipale et une autre partie en prestation externalisée pour les maternelles à la salle polyvalente. Depuis la rentrée scolaire de septembre, en accord avec les parents d'élèves et en concertation avec le personnel, la municipalité a choisi d'harmoniser la livraison des repas. Désormais un seul et même prestataire, Loire sud restauration, assure la restauration scolaires des élèves de primaire.



Interview

► Brigitte Cestelle,
intendante de la
restauration scolaire

Savigneux infos : « Comment fonctionne la livraison des repas ? »

Brigitte Cestelle : « Loire sud restauration nous livre en liaison chaude, vers 10h30 du lundi au vendredi, excepté le mercredi. Les repas sont conditionnés dans des bacs « gastros » normés.

Les menus sont élaborés sur 5 semaines par une diététicienne.

La baisse des effectifs les vendredis due au fonctionnement des TAP l'après-

midi, donne lieu à un regroupement des enfants des 2 écoles au restaurant scolaire de l'élémentaire.»

Savigneux infos : « Quelles sont les composantes des repas ? »

Brigitte Cestelle : « Chaque repas bénéficie : d'une entrée, crudités ou légumes cuits ou charcuterie ; d'un plat protidique avec viande, poisson ; d'un légume ou un féculant ; d'un produit laitier, fromage ou yaourt et enfin, d'un dessert, fruit entier, salade de fruits, compote, fruits au sirop, pâtisserie ou dessert lacté.

Le pain est toujours fourni de manière alternative par les boulangeries Monier et Bonnet de Savigneux.

Avec le prestataire, nous proposons aux enfants, des repas thématiques (Halloween, Noël, repas américain, portugais, italien...

Loire sud restauration privilégie les producteurs locaux dans un rayon de 80 km de St-Chamond, son siège social. »

Savigneux infos : « Votre travail a-t-il changé ? »

Brigitte Cestelle : « Oui, toute l'équipe a modifié ses habitudes de travail.

Nous sommes passées de la cuisine, à des fonctions en liens avec la gestion, l'intendance, la logistique. Ce nouveau régime nous convient, c'est appréciable de changer un peu... »



Interview



► Michèle Olivier,
coordinatrice
administrative
scolaire

Savigneux infos : « Quel est le fonctionnement du nouveau portail famille ? »

Michèle Olivier : « Les parents vont accéder au portail grâce à un identifiant et un mot de passe. Ils vont pouvoir inscrire leurs enfants aux activités périscolaires, modifier les informations administratives en cas de changement d'adresse, de téléphone, d'adresse mail...

Ils auront la possibilité : de visualiser leurs factures et de les éditer pour bénéficier par exemple de l'attestation de frais de garde pour les enfants de moins de 6 ans, de modifier leurs autorisations, de transmettre leurs documents...

et ce, 7j/7 et 24h/24. »



La pratique du bien vivre ensemble... est partagée à Savigneux par plusieurs associations qui s'appliquent à travailler les valeurs de solidarité entre les habitants. Savigneux possède en effet, un tissu associatif particulièrement riche et dynamique. La municipalité s'appuie sur ce réseau associatif auquel elle apporte tout son soutien pour lui donner les moyens de développer ses activités et réaliser ses manifestations. Afin de maintenir et faire prospérer cette richesse dans le temps, la ville de Savigneux vient de se doter d'une maison des associations et des activités périscolaires...

SAVIGNEUX

Savigneux

ville associative,
la maison des
associations et des
activités périscolaires



Interview

► Christophe Bretton, Maire

« La réalisation de cette maison des associations et des activités périscolaires est le symbole de la reconnaissance et du soutien que la ville adresse à ceux qui font vivre les associations savignolaises. Nous avons ici un tissu associatif à la fois riche et très actif, avec près de 52 associations répertoriées à ce jour.

Petites ou grandes, toutes les associations façonnent l'identité de Savigneux.

En créant cette maison des associations et des activités périscolaires (MAAP), nous avons souhaité que chacun trouve les moyens matériels de poursuivre son action dans les meilleures conditions.

Nous désirons donner une meilleure visibilité de la vie associative savignolaise, véritable colonne vertébrale du lien social que l'on dit en crise partout, mais que je vois encore si solide dans notre commune.

Petites ou grandes, toutes les associations façonnent l'identité de Savigneux.

Mon espoir, c'est que les Savignolais et les Savignolaises soient de plus en plus nombreux à pousser la porte de cette maison, car chaque initiative portée par une association nourrit notre appartenance savignolaise, révèle les consciences citoyennes et dessine notre communauté de demain. »

UX

Un lieu de vie, de partage et de mutualisation

Le saviez-vous ?

Les salles sont mises à disposition des associations mais également des particuliers, des entreprises, des associations extérieures pour les petits rassemblements (< à 40 personnes) comme les anniversaires, les baptêmes, les vins d'honneur qui se déroulent la journée... Si vous souhaitez louer des espaces, des tarifs adaptés vous sont proposés.

Les tarifs commune et hors commune

Rez-de-chaussée

- Salle 1 réunion : de 30 à 70 €
- Salle 2 réunion ou vin d'honneur avec ou sans cuisine : de 50 à 150 €
- Salle 2 repas festif, journée complète : de 100 à 200 €



► Maison des associations et des activités périscolaires (MAAP),
1 rue du Chevillon



► Daniel Privat,
Adjoint en charge
de la jeunesse,
des sports,
de la sécurité et
des associations



Plus d'infos

www.savigneux.fr

Contact :

Mairie, Nathalie Boutrand
responsable de la gestion
des salles et des équipements
communaux, 04 77 96 79 79



« Il n'était pas rare que nombre de nos petites associations occupent le logement personnel du Président pour leurs réunions.

Les locaux partagés par les associations « Loisirs et création » et « Entente et amitié » n'étaient plus aux normes et ne garantissaient plus la sécurité de chacun. Ces raisons nous ont amenés à définir un nouvel axe de notre politique associative en nous dotant d'un nouvel outil et équipement adapté et adaptable aux associations de petites tailles.

Nous comptons sur le développement de nouvelles synergies et modalités de coopération entre les associations.

Cette maison des associations a été conçue comme un lieu de vie, de partage et de mutualisation. Les salles et bureaux seront accessibles tous les jours, 7j/7 grâce à des badges. La mise

en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, est effective sur la partie rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée, vous y trouverez 2 salles d'activités de 52 et 18 m² et un bureau de 22 m² environ. L'étage, accessible par l'extérieur est composé de 3 bureaux de 13 à 14 m², d'une autre salle de 37 m² et d'une salle de repos de 17m². Chaque association dispose des lieux en toute autonomie et en bonne intelligence.

Le principe qui préside à son fonctionnement, c'est la mutualisation.

Les grandes salles du rez-de-chaussée sont occupées par les associations « Loisirs et création » et « Entente et amitié » par demi-journées.

Elles utilisent également la partie cuisine et stockage. >>

Les atouts de la MAAP

- Elle est située en plein centre ville, à proximité de l'école élémentaire, au 1 rue du Chevillon
- Elle se compose de bureaux, de salles de réunion, de boîtes aux lettres individuelles sur une surface de 240 m² et un parc de 550 m².
- Le rez-de-chaussée est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'aménagement a été réalisé en fonction.
- Les connexions internet sont effectives dans tous les espaces de la MAAP.



Son fonctionnement

- C'est la maison des associations et des activités périscolaires donc lieu d'évolution de nos enfants, nos séniors, et de l'ensemble de la population au travers de son investissement bénévole.
- Sous l'égide municipale, son fonctionnement s'effectue en toute autonomie grâce à un badge d'accessibilité détenu par chaque président.
- 24 boîtes aux lettres individuelles permettent le transfert du siège social de chacune des associations au 1 rue du Chevillon.



► Les travaux d'automne

Une équipe au service de la vie associative

Les travaux de remise en état ont été réalisés en grande partie en régie par le personnel municipal. Dotée de grandes compétences, l'équipe a véritablement assuré l'essentiel des travaux avec professionnalisme et expertise. Nathalie Boutrand, responsable de la gestion des salles et des équipements communaux est en charge de cet équipement communal. Un nouveau logiciel lui permettra d'assurer une gestion et un service personnalisé à chaque demande d'administré.

« Nous avons souhaité mobiliser au maximum les compétences de nos Services Techniques. Nous avons au préalable mis en place un outil comparatif d'analyse des coûts de prestations extérieures et de réalisation en interne. Bien entendu, certaines tâches ont du être obligatoirement effectuées en externe. Cet outil nous a permis de bénéficier d'un tableau de suivi quotidien et de gérer au mieux et au plus près les dépenses. »



► Michaël Forge, adjoint en charge des finances et de l'animation

Un équipement adapté et une volonté politique

La volonté politique de consacrer des efforts importants au domaine associatif est mise en œuvre quotidiennement au travers des moyens financiers adaptés, la mise en place de moyens humains et logistiques. Tout est fait pour promouvoir et faciliter la vie associative locale. Espace de rencontre, de dialogue, de réflexion et de conseil, l'objectif est que cet équipement s'affirme comme un pôle de compétences et de services aux associations. Sa notoriété et son action s'étendront au fil du temps.

En chiffres

- 240 m² de surface
- 550 m² de parc



LES ÉTAPES

2015 janvier

→ acquisition de la propriété

2015 printemps

→ réflexion sur le projet,
→ appel à projets d'architectes
→ avis des présidents d'association

2015 septembre

→ présentation du projet d'architecte

2016 hiver, printemps

→ travaux

2017

→ déménagement des associations pour une mise en service effective en début d'année 2017.

Savigneux infos :

« Que pensez-vous de la MAAP, maison des associations et des activités périscolaires ? »



TÉMOIGNAGE

Corinne Mathevon,
présidente de l'association
« Entente et amitié »



« Le local que nous utilisons n'était plus aux normes de sécurité en vigueur. Désormais, nous bénéficions d'un espace plus grand, neuf et confortable. C'est très appréciable pour les personnes âgées. Tout a été pensé pour favoriser l'accessibilité de toutes les personnes à mobilité réduite. Nous sommes une quarantaine d'adhérents au club et il est important que tout le monde soit à son aise pour profiter pleinement de son après-midi jeux, cartes, boules de pétanque, les mardis. »

Plus d'infos

Contact :

Maison des associations et des activités périscolaires
1 rue du Chevillon
Tél : 06 46 84 14 89
corinne.mathevon@sfr.fr



TÉMOIGNAGE

Jacqueline Stollini,
présidente de « l'association
généalogique Savignolaise »

« La Maison des associations et des activités périscolaires facilite les liens et les contacts entre bénévoles. C'est un lieu pour se retrouver, on s'y soutient, on se rend service. C'est ce qui est important. L'équipement est central, il est donc facile d'accès pour tous. Cela nous facilite la vie. Je travaille depuis 25 ans la généalogie, ce ne sera que du plaisir pour moi de l'exercer dans cette maison des associations. »

Plus d'infos

Contact :

Maison des associations et des activités périscolaires
1 rue du Chevillon
Tél : 06 89 35 44 46
Jacqueline.stollini@neuf.fr





► 1^{er} étage

► Travaux d'automne



► 2 cuisines



TÉMOIGNAGE

Richard Faure,
président de l'association
« Rythmic' gym du Forez »

« C'est pour nous un bel avantage de pouvoir bénéficier de cet outil. Le siège de l'association était domicilié chez notre professeur à Montbrison. Nous avons pu le transférer à la maison des associations et des activités périscolaires. Nous pouvons désormais organiser des réunions sans contraintes particulières avec un accès Wifi, une boîte postale... Nous disposons d'une excellente collaboration avec la municipalité. Nous avons signé une convention avec Montbrison et Savigneux pour l'utilisation de gymnases sur les 2 communes. Nous avons une hauteur de plafond à respecter

et nous ne pouvons pas nous entraîner n'importe où. Nous sommes très heureux d'être désormais une association savignolaise. Nous participons aux journées découvertes, mises en place par la Mairie, pour présenter notre sport aux écoliers savignolais. Grâce à la maison des associations, nous sommes reconnus comme une association à part entière, désormais bien structurée. C'est très important pour nous, pour notre développement. »

À noter

L'association organise le 15 janvier prochain, « l'Open de la Loire de GR, Gymnastique Rythmique au gymnase Dubruc de Montbrison. 200 athlètes de tout le département seront présentes !



Plus d'infos

Contact :

Maison des associations et des activités périscolaires
1 rue du Chevillon
Tél : 06 30 61 25 71
rgf@outlook.fr



Aujourd'hui, le rapprochement des villes et des pays est avant tout, vecteur d'échanges culturels et sociaux.

20 ans du jumelage

2017

Savigneux - Essenbach

Le week-end du 1^{er} et 2 juillet 2017

Au programme (non définitif)

Vendredi 30 juin

- Arrivée des délégations
- Accueil
- Repas
- Soirée musicale avec la chorale chœur d'étang et un ensemble de musiciens

Samedi 1^{er} juillet

Matin

- Visite guidée du marché de Montbrison, de la fromagerie...
- Repas dans les familles respectives

Après-midi

Libre

- Spectacle d'Urban kids organisé par le VVS, Vélo Vert Savignolais, place Savignano
- Fête du terroir, marché de produits locaux savignolais et de produits locaux allemands
- Fête des enfants organisée par la MJC du Montbrisonnais et par le Comité d'animation

Soirée

- 19h - Repas Forézien et animations sous chapiteau
- 21h30 - Séance maquillage pour les enfants avec distribution de lanternes.
- 22h30 - Retraite aux flambeaux avec animation musicale
- 22h45 - Feu d'artifice à l'étang

Dimanche 2 juillet

Matin

- 10h - Messe
- 10h30 - Rassemblement classe en 7
- 11h - Cérémonie officielle, échange de cadeaux
- 12h30 - Cocktail offert par la municipalité
- Repas des classards
- Pique-nique

Après-midi

- 14h - Concours de pétanque organisé par les conscrits
- Balade à l'étang
- 18h30 - Repas de clôture sous chapiteau



La municipalité a souhaité lancer ce projet des 20 ans du jumelage Savigneux-Essenbach, porteur de liens, d'échanges et de convivialité.

L'événement est en préparation depuis l'été dernier.

Un comité de pilotage s'est constitué, composé d'élus, de membres du comité des jumelages, et nombreuses associations savignolaises.



► Michaël Forge, Adjoint en charge des finances et de l'animation

« Nous souhaitons au travers cet anniversaire, renforcer les liens avec nos amis allemands mais également avec nos amis italiens et alsaciens.

Nous préparons avec l'ensemble des acteurs de la commune, une véritable fête populaire, une fête qui rassemble et qui unit.

L'objectif est aussi de renforcer la collaboration inter-associations, de fédérer les bénévoles autour de ce projet pour une meilleure émulation.

Ensemble, nous sommes plus forts, et l'énergie de chacun fera de cette manifestation, un week-end mémorable... »



► Bruno Tuzzolino, Président du Comité des jumelages de Savigneux

« Un comité de pilotage et un comité d'organisation se sont mis en place. Nous avons émis la possibilité de recruter un jeune en service civique pour accompagner la mise en œuvre de l'événement.

Nous travaillons dans un premier temps sur des sujets de colloques à affiner.

Quelques idées ont été proposées :

- Mettre en exergue les liens économiques franco-allemands existants au travers d'exemples d'entreprises françaises et allemandes.
- Réaliser un historique des guerres 14-18 et 39-45
- Créer un historique sur le jumelage entre Savigneux et Essenbach
- Intégrer les écoles dans le projet
- Organiser des échanges avec les écoles d'Essenbach

Nous initiions un grand projet, un projet d'ampleur. C'est un nouveau défi pour le Comité des jumelages qui a pour but : de renforcer les liens entre les habitants ; de développer des actions de proximité en soutien aux initiatives associatives ; de stimuler les échanges économiques internationaux entre les entreprises ; d'améliorer la solidarité entre les peuples à travers un projet commun et la participation de population aux cultures hétéroclites.

Tout sera mis en œuvre pour que sa réussite soit exemplaire. Ce sera alors, une grande victoire sur l'histoire. »

Rappel : Savigneux est aussi jumelée avec Roseneau (Alsace) et Savignano (Italie).



BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire **Moins cher**

www.bricomarche.com

SAS Galty,
Entreprise indépendante
Z.A.C. Les Granges
42600 Montbrison
Tél. 04 77 96 02 29

Ouvert
du lundi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h

ARROSAGE AUTOMATIQUE – POMPE – FILTRATION
RÉSERVE D'EAU – MICRO STATION D'ÉPURATION



182 Rte de Bonson
42170 ST JUST ST RAMBERT
Tél. 04 77 52 30 66

www.chomat-arrosage.fr



Entretien
Création
Régénération
des terrains de sports
Mais aussi...
Entretien de
vos espaces verts

GREEN Sports

Maurice THIOLLIER

Lieu dit Précivet • 42110 Ponçons
Tél : 04 77 28 84 97 • 06 11 22 53 79
stephanie.thiollier0502@orange.fr

SHOP COIFFURE

VENTE & CONSEILS DE
PRODUITS DE BEAUTÉ
PROFESSIONNELS-PARTICULIERS

Route de l'industrie Crémérieux
42600 SAVIGNEUX
04 77 24 33 51

OFFRE EXCEPTIONNELLE

-30%

sur l'article de votre choix*

* offre non cumulable, hors l'Oréal, valable
jusqu'au 31 janvier 2017, sur présentation de
ce coupon, dans les SHOP COIFFURE de la
Loire / Haute Loire.

Des modifications au sein du conseil municipal

Suite au décès tragique de Daniel Leluc, le conseil municipal a été remanié.

Denise Vouillon intègre le conseil municipal en tant que conseillère municipale.

Nous lui souhaitons bienvenue...

Maxime Tissot est le nouvel adjoint en charge de la voirie et des bâtiments.



Deux nouveaux directeurs d'école

Bienvenue à Marie-Pierre Brun, nouvelle directrice de l'école maternelle et à Nicolas Servajeau, nouveau directeur de l'école élémentaire « Paul Fileyssant ».

Ils étaient tous deux précédemment en poste en tant que « professeur des écoles » dans leur école respective.



Signature de la convention école maternelle et élémentaire Brillié de Montbrison

Une convention annuelle pour location d'infrastructures sportives : le terrain de football stabilisé du complexe Claudius Duport, a été signée entre les communes de Savigneux et de Montbrison.

L'école Brillié utilise désormais cet équipement les mercredis matin et vendredis après-midi pendant l'année scolaire.

Hommage à Daniel Leluc

Daniel Leluc, adjoint chargé des bâtiments municipaux, de la voirie, des travaux et de l'étang est décédé brusquement le 25 août dernier.



Daniel était retraité de l'établissement public EDF GDF où il a exercé de nombreuses fonctions, en particulier la fonction de contremaître, agent de maîtrise dans une agence de Saint Etienne.

Marié, il a vécu une grande partie de sa vie à Sury-le-Comtal où il s'est impliqué dans la vie associative, en lien particulièrement avec le football et les activités de son fils.

Séduits par le cadre de vie et l'accueil des habitants, Daniel et son épouse s'installent définitivement au sein de la commune, voilà 15 ans.

Daniel s'investit très rapidement dans la vie associative au sein du comité des jumelages au poste de trésorier.

Daniel était doté d'une sensibilité et de capacités créatrices remarquables. Peintre, photographe, enfant, il aurait voulu faire les beaux arts et, artiste, il l'était assurément.

Il s'impliqua dans la mise en place de plusieurs défibrillateurs dans la commune et dans la création d'une équipe de formateurs pour une démarche citoyenne qui consiste à démystifier l'usage du défibrillateur et du massage cardiaque auprès de la population savignolaise.

Ces dernières années, il se consacra pleinement à l'action municipale dans des responsabilités d'adjoint.

L'écoute, le respect des autres, la communication, mais aussi la rigueur faisaient partie de ses grandes qualités. Son dévouement, sa gentillesse ainsi que ses qualités humaines étaient unanimement salués.

Il nous a quittés brusquement. Mais il sera toujours présent dans nos cœurs.



Elle vient de nous quitter

Nathalie Bourdelin, directrice général des services de la mairie de Savigneux est décédée le 30 novembre dernier.

Dotée de grandes qualités humaines et professionnelles, Nathalie a assuré avec courage sa fonction malgré la maladie qui a fini par l'emporter.

Elle restera dans les cœurs et les mémoires de l'ensemble de la municipalité et des équipes.

Recensement de la population

Au dernier recensement de 2012, la population Savignolaise comptait 3 203 habitants.

Un nouveau recensement de la population sur la commune de Savigneux, se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Cette enquête nationale est organisée par l'INSEE.

Dix agents recenseurs habilités par l'INSEE employés par la mairie, tenus au secret professionnel seront munis d'une carte officielle. Ils se rendront au domicile des habitants afin de leur remettre les documents nécessaires.

Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.

La participation de tous est essentielle et obligatoire.



Les informations collectées demeurent strictement confidentielles.

*INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Fin des instructions des cartes d'identité en mairie

Les modalités d'instruction des cartes d'identité ont changé depuis le 8 novembre 2016 pour les départements pilotes avant la généralisation de ce mode opératoire fin mars 2017. Les demandes de carte d'identité seront désormais traitées selon les mêmes modalités que la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Le service accueil de la mairie se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Elections présidentielles et législative

Présidentielles

→ Elles se dérouleront le **23 avril 2017** - 1^{er} tour et le **7 mai 2017** - 2nd tour, pour une durée de 5 ans.

Législatives

→ Elles se dérouleront le **11 juin 2017** - 1^{er} tour et le **18 juin 2017** - 2nd tour, pour une durée de 5 ans. Pour pouvoir voter, vous devez avoir la nationalité française, être majeur, jouir de vos droits civiques et politiques et être inscrit sur les listes électorales.



A NOTER

- N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016 pour pouvoir voter en 2017
- N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur pour pouvoir voter.
- Le bureau de vote sera situé à la salle des fêtes. Il sera ouvert de 8h à 19h.

Renseignements en Mairie au 04 77 96 79 79

Etat civil - Du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016

Naissances

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à leur enfant

- CALLARI Maël, 2/10/2015
- MASSACRIER Manon, 14/10/2015
- KINZI Lola, 15/10/2015
- KINZI Loïs, 15/10/2015
- AVDULA Adem, 16/11/2015
- DEJEAN Jules, 3/12/2015
- DUCHAMP LEFRANC Lana, 10/12/2015
- GENEVRIER Camille, 19/12/2015
- MALÉCOT Louise, 30/12/2015
- PASSE Léana, 4/03/2016
- PEYRET Hortense, 9/03/2016
- JOLY Martin, Erick, 14/03/2016
- HOCINOÛ Néilya, 17/03/2016
- KRISAKIS Tyreese, 22/03/2016
- ARDAILLON Ruben, 7/04/2016
- BRUNON Lise, 10/04/2016
- EL MARINI FOURRÉ Noé, 15/04/2016
- SOTTILE Olivia, 20/04/2016
- FEULVARCH Baptiste, 7/05/2016
- PELLETIER Célestine, 27/05/2016
- BOIS Eline, 2/06/2016
- PERPINA Pablo, 2/06/2016
- LARIVIERE Louise, 6/06/2016
- GRANJON Tahyss, 10/06/2016
- PEROL Hortense, 12/06/2016
- BERTHOMMIER Zoé, 10/07/2016
- BEAL Noélie, 29/07/2016
- SENER Ayaz, 3/08/2016
- RIGAUD Tanaïs, 9/08/2016
- CHAMPION Constance, 3/09/2016

Mariages

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

- DEBARD Claude et ORIOL Chantal, 19/11/2015
- BONNEFOY Mickaël et HÉBRARD Audrey, 7/05/2016
- MICHEL Maxime et LASSON Morgane, 14/05/2016

- FERRAGNE Benoit et RONZON Alexandra, 25/06/2016
- CHAZAL Jordane François et MEUNIER Marine, 16/07/2016
- CLÉMENT Sébastien et JUBAN Claudie, 23/07/2016

Décès

Nos condoléances aux familles des défunts et une pensée pour eux

- THOMAS Francine, 7/10/2015
- POYADE Marie Veuve PRESLES, 27/10/2015
- GARNIER Madeleine Epouse BENOIT, 2/11/2015
- NOWAK Jean, 11/11/2015
- FAFOURNOUX Alain, 21/11/2015
- GIROUD Pierre, 10/12/2015
- FLACHARD Anne, 6/01/2016
- BOURBON Gilberte Epouse FRÉRY, 10/01/2016
- BRUNON Christine Epouse JAY, 15/01/2016
- POYET Henri, 28/01/2016
- POYET France Epouse BAROU, 7/02/2016
- CALLEY Armand, 10/02/2016
- BRIET Jacqueline Epouse VARAGNAT, 11/02/2016
- DRIESBACH Serge, 16/02/2016
- DEBLOIS Francine Epouse VIALLY, 27/03/2016
- BIDAUD René, 28/03/2016
- GOURBIÈRE Jean-Paul, 29/03/2016
- POLLET Augusta Epouse BLACHON, 30/03/2016
- BLANC Hubert, 2/04/2016
- BRUN Vittoria, 23/04/2016
- CIOLFI Marius, 13/05/2016
- AT Maria Epouse PORTES, 18/05/2016
- GONZALEZ Agnès Epouse MONTIBERT, 21/05/2016
- VIVIER Raymond, 21/05/2016
- LABOURÉ Germaine Veuve THIEN, 10/07/2016
- LEFEBVRE Henri, 7/08/2016
- LELUC Daniel, 25/08/2016
- DELORME Jean, 26/08/2016
- RAVACHOL Jeannine veuve DURAND, 14/09/2016
- ROUX Daniel, 25/09/2016

ALTEAU développe, depuis 50 ans, une expertise dans la gestion de Services publics d'Eau et d'Assainissement. Au service des territoires qu'elle dessert. A votre service. Aujourd'hui.

change de nom et devient **AQUALTER** Exploitation

Gérer votre abonnement, régler votre facture, opter pour la mensualisation... Rendez-vous dans votre espace abonné sur www.aqualter.com

Vie de couple : transfert des PACS en mairie

Les PACS* pourront bientôt être célébrés en mairie et non plus seulement dans les tribunaux. Dans le cadre de la commission des lois, un amendement a été adopté à la réforme de la justice du XXI^e siècle pour transférer les déclarations des Pacs des greffes, aux officiers de l'état civil.

*PACS : Pacte Civil de Solidarité

Concours des Maisons Fleuries

La commune de Savigneux organise depuis de nombreuses années le concours des maisons, jardins et espaces fleuris. Il récompense les nombreux habitants qui contribuent à l'embellissement de la commune. Plusieurs d'entre eux sont également lauréats du concours départemental des maisons fleuries.

Il a été décidé de remettre les prix des deux concours le même jour lors d'une cérémonie unique, « les maisons fleuries » : le 17 mars 2017. Mettez à jour vos agendas !



Bienvenue à Jérôme Verne

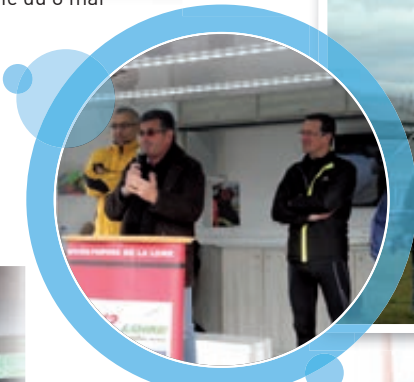
Il sera le nouvel adjoint au responsable des équipes techniques et responsable des espaces verts de la commune au 1^{er} janvier 2017.

Son recrutement fait suite à la mutation de Nicolas Nigon dans une autre commune. À 43 ans, disposant d'une formation spécifique dans le domaine des espaces verts, Jérôme Verne a travaillé dans des collectivités du Rhône, notamment à la ville de Saint-Priest (69) et au Grand Lyon.

Méli-Mélo 2016



◀ Cérémonie du 8 mai ▶



▶ Cross des sapeurs pompiers

◀ Départ de Gilbert Gildas, directeur général des services en intérim



▶ Les Amis de Rémi



▶ Accueil des jeunes pousses



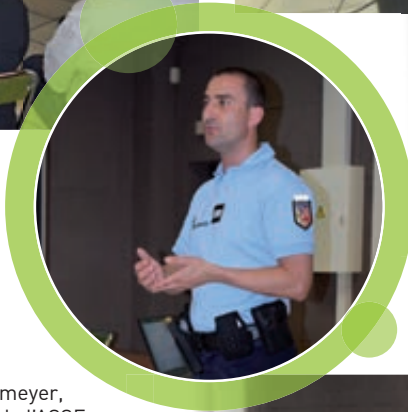


Le repas des anciens

Les vœux du maire



Réunion sécurité



Départ des professeurs des écoles



Roland Romeyer, Président de l'ASSE et représentant de l'association «Cœur de Verts»



À vos agendas 2017

→ **Vendredi 20 janvier**

Vœux du maire
à 19h

→ **Vendredi 27 janvier**

Vœux du Maire au
personnel

→ **Vendredi 24 février**

Accueil des nouveaux
arrivants

→ **Vendredi 17 mars**

Remise des prix
des maisons fleuries
à 11h

→ **Dimanche 19 mars**

Commémoration du
cessez le feu en Algérie
à 11h

→ **Dimanche 23 avril**

Elections présidentielles
Salle des fêtes

→ **Judi 4 mai**

Repas des aînés
au restaurant la Bruyère



→ **Dimanche 7 mai**

Elections présidentielles
Salle des fêtes

→ **Lundi 8 mai**

Commémoration de
l'armistice de la guerre
1939-1945
à 9h



→ **Samedi 27 mai**

Accueil des jeunes
pousses
au Golf à 11h



→ **Dimanche 11 juin**

Elections législatives
Salle des fêtes

→ **Dimanche 18 juin**

Elections législatives
Salle des fêtes

→ **Judi 29 juin**

Départ des professeurs
des écoles
Salle des associations

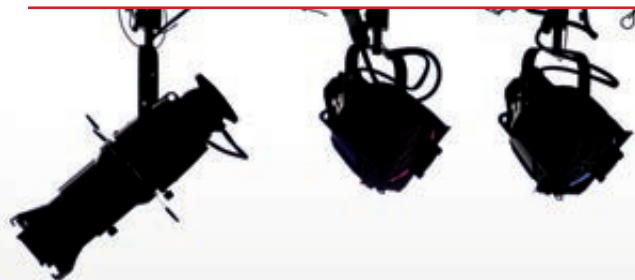
→ **les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet**

Fête patronale et fête
des 20 ans de jumelage
avec Essenbach



→ **Samedi 11 novembre**

Commémoration de
l'armistice de la guerre
1914-1918 à 9h
Brocante rue de Lyon



Adresses utiles

Mairie de Savigneux

Place du 8 mai
42600 Savigneux
Tél : 04 77 96 79 79
mairie@savigneux.fr
www.savigneux.fr

Ecole maternelle

rue Bayard
Tél : 04 77 96 79 60
savi.maternelle@wanadoo.fr

Ecole élémentaire

rue Bayard
Tél : 04 77 96 79 61
savi.ecole@wanadoo.fr

Médiathèque

17 allée des mésanges
42600 Savigneux
Tél : 04 77 58 50 84
mediatheque@savigneux.fr

Crèche

« Les Fripouilles »
12 rue Bayard
42600 Savigneux
Tél : 04.77.58.47.86
lesfripouilles@wanadoo.fr

Centre de loisirs à la salle polyvalente

Contactez la MJC du
montbrisonnais
12 av. Charles De Gaulle
BP 76 - 42600 Montbrison
Tél : 04 77 58 57 24
contact@mjc-montbrison.com
www.mjc-montbrison.com

Déchetterie intercommunale et Fourrière pour animaux

La Loge
42600 Savigneux
Tél : 04 77 58 78 69

Collecte et traitement des ordures ménagères :

orduresmenageres@
loireforez.fr
Tél : 0 800 881 024
(appel gratuit depuis un poste
fixe)

NUMÉROS D'URGENCE

**Urgence service
des eaux Alteau**
04 77 36 63 60

Centre anti poisons
04 72 11 69 11

Médecin de garde
(répondeur)
15

**Pharmacie de
garde**
04 77 58 74 74

**Urgence sécurité
gaz**
0800 47 33 33

**Urgence dépannage
électricité**
0810 33 31 42

Pompiers
18

SAMU
15

Enfance Maltraitée
119

Gendarmerie
17 ou 04 77 58 12 88

Réunions publiques

- samedi 11 mars 2017
- samedi 10 juin 2017
- samedi 14 octobre 2017

LES COMMERÇANTS DE SAVIGNEUX

VOUS SOUHAITENT DE BONNES FÊTES !




FOREZ BIO
M. et Mme Vergiat
Complexe Le C. Briant
04 77 58 95 11




FLO COIFFURE
Florence Ravel
21 rue de Lyon
04 77 24 68 26




LES GOURMANDISES FOREZIENNES
M et Mme Bonnet - 21 rue de Lyon
04 77 58 12 09




7 À SEK PRESSING
Nadège Berger - 22 bis rue de Lyon
04 77 58 92 10

Vous êtes
intéressés
par un encart
publicitaire dans
ce magazine ?




SCIERIE PLAGNEUX
Bois au détail
M. Plagneux - 5 rue Bayard
04 77 58 25 12




ACROPOLE INFORMATIQUE
M. Collery et M. Rousset - 29 rue de Lyon
04 77 58 48 23

Contactez
Isabelle Pauze
> 06 81 07 75 87




BOUCHERIE SAVIGNOLAISE
M. Goutte - 9 rue de Lyon
04 77 76 77 12




LA BOUCHERIE RESTAURANT
La Bruyère
04 77 96 07 07




BUREAUTIQUE SERVICE DU FOREZ
7 rue de la Petite vitesse
04 77 58 40 33




FORM'Z CLUB
Complexe Le C. Briant
Zone de Loisirs La Bruyère
www.formzclub.fr
04 77 76 16 79



20!
ans!

Jumelage Savigneux / Essenbach



► Photos des 40 ans du jumelage avec Rosenau

Visites, repas,
spectacles,
soirées musicales,
fête du terroir,
feu d'artifice,
retraite aux
flambeaux,
classe en 7,
cérémonie officielle...

Week-end
du
1^{er} et 2 juillet
2017

Plus d'infos
Page 20-21 de ce magazine
ou www.savigneux.fr
Tél : 07 86 23 76 26